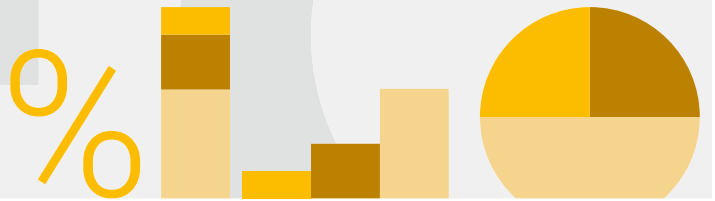


Actualités OFS



01 Population

Neuchâtel, décembre 2024

Les couples en Suisse

En Suisse, près de trois quarts des adultes sont en couple (73%). Mis à part le groupe d'âge le plus jeune, à savoir les 18 à 24 ans, la grande majorité des couples partagent un logement commun. Seul un dixième environ des personnes en couple qui sont âgées de 25 ans ou plus vivent dans leur propre logement et non avec leur partenaire (11%). La plupart des couples se marient tôt ou tard. Pour la moitié d'entre eux, il faut un peu moins de deux ans avant d'emménager avec leur partenaire et cinq ans avant de se marier.

1 Âge lors du premier logement commun

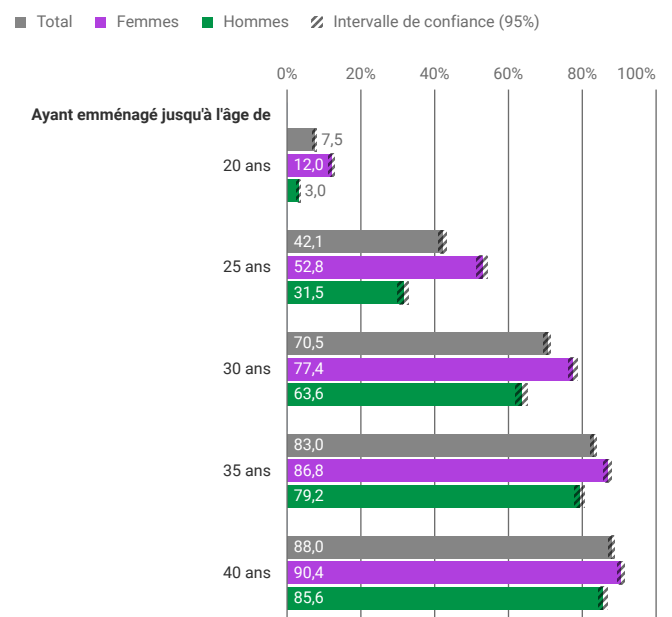
Plus de neuf personnes sur dix partagent au moins une fois au cours de leur vie un logement avec un ou une partenaire. Si, avec 8%, leur part reste marginale jusqu'à l'âge de 20 ans, elle augmente ensuite très vite: elle est de 42% à l'âge de 25 ans, de 70% à 30 ans et de 83% à 35 ans. À 40 ans, la plupart des personnes ont emménagé au moins une fois avec un ou une partenaire (88%).

La moitié des personnes ont emménagé avec un ou une partenaire avant l'âge de 26 ans. Ça arrive un peu plus tôt chez les femmes (25 ans) que chez les hommes (27 ans). Les différences d'un sexe à l'autre sont particulièrement marquées chez les plus jeunes: la part des personnes de 25 ans ayant emménagé avec un ou une partenaire s'élève à 53% chez les femmes et à 31% chez les hommes. À 40 ans, l'écart se réduit à un peu moins de 5 points de pourcentage (90% pour les femmes, 86% pour les hommes, graphique 1).

Outre le sexe, l'année de naissance joue aussi un rôle important puisqu'un peu plus de la moitié (51%) des personnes nées entre 1943 et 1964 ont emménagé pour la première fois avec un

Personnes ayant emménagé avec une ou un partenaire, selon le sexe

G1



État des données: 31.07.2024

Source: OFS – Enquête sur les familles et les générations (EFG) 2023

gr-f-01.07.02.10

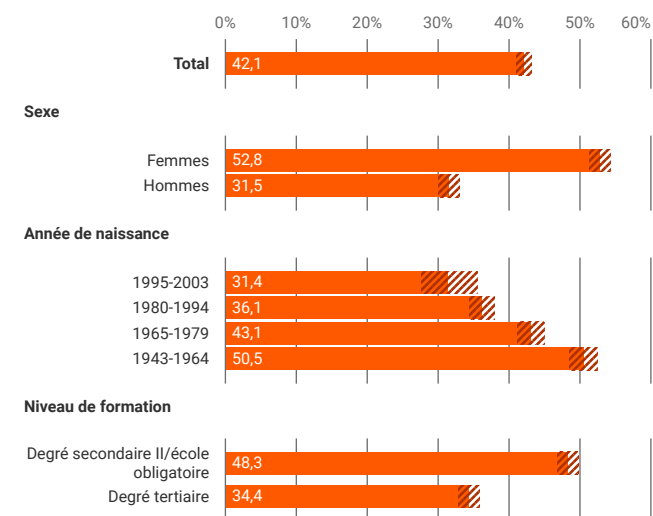
© OFS 2024

ou une partenaire avant l'âge de 25 ans. Une part qui diminue sensiblement pour les générations suivantes et recule même à 31% pour les personnes nées entre 1995 et 2003 (graphique 2). On observe cette évolution tant chez les femmes (1943 à 1964: 63%, 1995 à 2003: 41%) que chez les hommes (1943 à 1964: 37%, 1995 à 2003: 23%).

Personnes ayant emménagé avec une ou un partenaire jusqu'à l'âge de 25 ans

G2

▨ Intervalle de confiance (95%)



État des données: 31.07.2024

Source: OFS – Enquête sur les familles et les générations (EFG) 2023

gr-f-01.07.02.05

© OFS 2024

Le niveau de formation a également une influence. Les personnes ayant obtenu un diplôme de degré secondaire II ou sans formation postobligatoire sont plus jeunes lorsqu'elles emménagent pour la première fois avec un ou une partenaire que les personnes ayant achevé une formation du tertiaire (à savoir 48% contre 34% jusqu'à 25 ans, graphique 2). Un effet qu'on observe surtout chez les femmes.

2 Différences d'âge, de niveau de formation et d'origine au sein des couples

La plupart des gens choisissent un ou une partenaire qui leur ressemble, du moins en ce qui concerne l'âge, le niveau de formation et l'origine.

Pour un peu plus de la moitié des couples¹ faisant ménage commun (57%), la différence d'âge est de trois ans au maximum. La différence d'âge n'est de dix ans ou plus que dans un dixième des cas (8% d'hommes et 1% de femmes vivant en couple ont au moins dix ans de plus que leur partenaire).

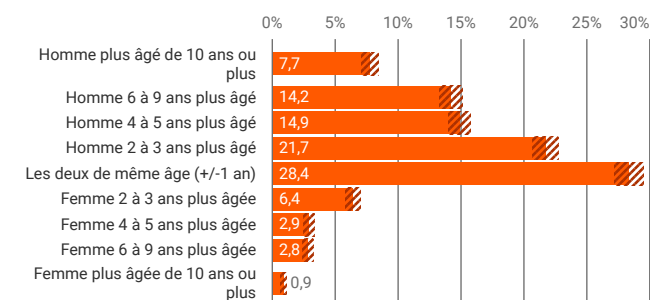
¹ Comme les différences entre les sexes sont analysées dans le présent paragraphe, celui-ci ne prend en compte que les couples de sexe différent. Il n'est pas possible de considérer les couples de même sexe, leur nombre étant insuffisant du point de vue statistique. On peut dire cependant que chez les couples de même sexe aussi, l'âge, le niveau de formation et l'origine sont souvent similaires chez les deux partenaires. Par rapport aux couples de sexe différent, le nombre de couples de même sexe dont les partenaires affichent une différence d'âge supérieure à trois ans est un peu plus élevée. En outre, ils sont un peu plus souvent tous deux diplômés du tertiaire que les partenaires au sein d'un couple de sexe différent (45% contre 32%).

Différence d'âge au sein des couples, en 2023

G3

Couples faisant ménage commun

▨ Intervalle de confiance (95%)



État des données: 31.07.2024

Source: OFS – Enquête sur les familles et les générations (EFG)

gr-f-01.07.02.03

© OFS 2024

Lorsque les deux partenaires n'ont pas le même âge, c'est généralement l'homme qui est le plus âgé (59% des couples), la situation inverse étant sensiblement plus rare (13%). Pour les couples restants (28%), les deux partenaires ont le même âge (+/- 1 an, graphique 3).

La différence d'âge moyenne entre les partenaires est de 4,8 ans lorsque l'homme est le plus âgé, et de 3,3 ans lorsque la femme est plus âgée. Les différences d'âge sont plus prononcées lorsque le couple s'est formé tardivement dans le parcours de vie de l'un ou des deux partenaires.

En matière de niveau de formation, le principe «qui se ressemble s'assemble» se confirme également: dans presque deux tiers des couples (64%) dont les deux partenaires ont au moins 25 ans, tous deux ont le même niveau de formation. Lorsque ce niveau n'est pas le même, c'est généralement l'homme qui est le mieux formé (23% des couples), la femme l'étant dans 13% des cas.

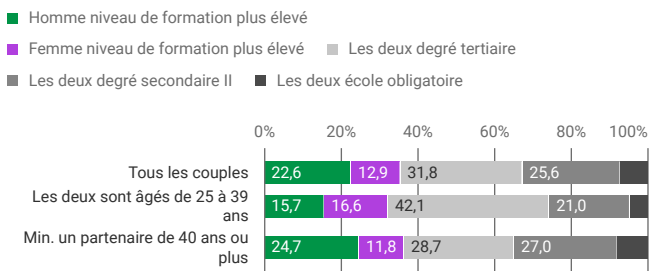
La part des couples dans lesquels les deux partenaires ont le même niveau de formation est plus élevée (68%) parmi les plus jeunes (les deux partenaires ont entre 25 et 39 ans) que parmi les couples dont au moins un des partenaires a 40 ans ou plus (64%). Chez les 25 à 39 ans, il y a en outre une plus grande part de couples dont les deux partenaires sont diplômés du tertiaire (42% contre 29%).

On observe également une évolution intéressante parmi les couples où le niveau de formation n'est pas le même: chez les 25 à 39 ans, la part de couples où la femme a un niveau de formation plus élevé est similaire à celle des couples où l'homme est plus formé (respectivement 17% et 16%, la différence n'étant pas significative du point de vue statistique). Dans le groupe plus âgé, la part des couples où l'homme a un niveau de formation plus élevé s'élève à 25%, soit deux fois plus que lorsque la femme a un niveau de formation supérieur (12%, graphique 4).

Les couples sont majoritairement de la même nationalité, puisque dans 67% des cas les deux partenaires sont suisses (doubles nationaux compris) et que dans 14% des cas les deux partenaires ont le même passeport étranger. 14% des couples sont composés d'une personne suisse et d'une personne d'une autre nationalité, enfin dans 5% des cas les deux partenaires sont de deux nationalités étrangères différentes.

Couples selon le niveau de formation, en 2023 G4

Couples faisant ménage commun, dont les deux partenaires ont 25 ans ou plus



État des données: 31.07.2024 gr-f-01.07.02.06
 Source: OFS – Enquête sur les familles et les générations (EFG) © OFS 2024

Pour plus de la moitié des couples (53%), les deux partenaires sont nés en Suisse. Chez plus d'un cinquième (22%) des couples, un partenaire est né en Suisse et l'autre à l'étranger. Parmi les 25% restants, les deux partenaires sont nés à l'étranger. Dans ce dernier groupe également, les couples où les deux partenaires sont nés dans le même pays sont majoritaires (65%).

Chez les jeunes couples (formés de deux personnes de moins de 40 ans), la part des couples dont les deux partenaires sont nés à l'étranger est un peu plus élevée (29%) que parmi les couples dont au moins un partenaire a 40 ans ou plus (24%). En revanche, la part des couples dont un partenaire est né en Suisse et l'autre à l'étranger ne diffère pas d'un groupe d'âge à l'autre (22% dans chaque groupe).

3 Entre vie en commun et logements distincts

Durée entre le début de la relation et celui de la vie en commun

La plupart des personnes qui vivent en couple emménagent tôt ou tard avec leur partenaire: cinq ans après le début de la relation, 84% se sont mis en ménage, après dix ans, ils sont 94%, et après vingt ans, 97%. La moitié des couples a emménagé dans un logement commun après un peu moins de deux ans de relation.

La durée avant d'emménager ensemble et la probabilité de partager un jour un logement varient en fonction de l'âge au début de la relation. Les personnes âgées de 25 à 34 ans au début de la relation sont celles qui prennent le plus vite un logement commun: un an après le début de la relation, 55% d'entre elles habitent avec leur partenaire. Après dix ans de relation, c'est la quasi-totalité d'entre elles qui vivent ensemble (97%). Parmi les personnes qui ont rencontré leur partenaire à l'âge de 55 ans ou plus tard, environ deux tiers vivent ensemble après dix ans de relation.

On ne constate en revanche pas de différences majeures d'une génération à l'autre. Si l'on compare les personnes qui avaient moins de 35 ans au début de la relation, on constate que le comportement de celles nées entre 1980 et 1994 est très similaire à celui des personnes nées entre 1943 et 1964.

Les personnes de nationalité étrangère emménagent plus tôt que les Suisses avec leur partenaire, et les personnes ayant obtenu un diplôme de degré secondaire II ou sans formation postobligatoire partagent plus rapidement un logement que les diplômés du tertiaire. On n'observe en revanche aucune différence entre les sexes. De même, le fait qu'une personne ait ou non vécu avec un ou une partenaire avant sa relation actuelle ne semble pas jouer de rôle.

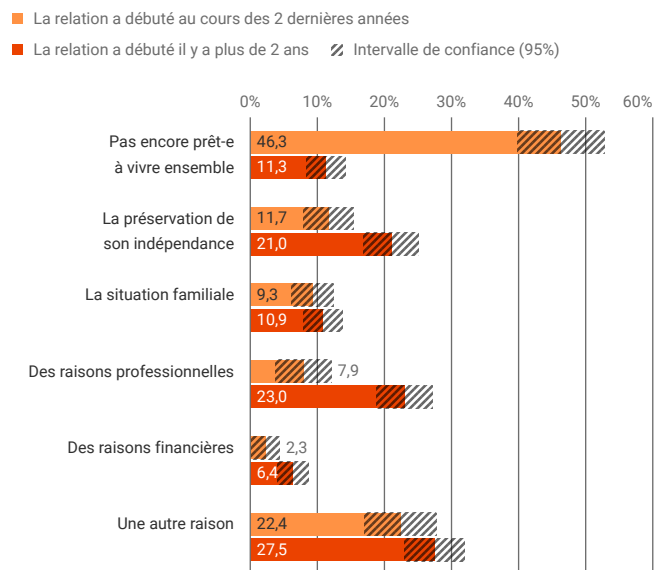
Raisons d'habiter séparément

Hormis le groupe d'âge le plus jeune (18 à 25 ans), la grande majorité des couples partagent un logement. Chez les 25 à 80 ans, seul un dixième des personnes en couple habitent séparément (11%).

Pour la plupart, il s'agit d'une phase temporaire au début de la relation. Un choix que ces personnes expliquent principalement par le fait qu'elles ne sont pas encore prêtes à vivre ensemble (raison évoquée par 46% des personnes dont le couple s'est formé au cours des deux dernières années). Pour les personnes en couple depuis plus de deux ans, d'autres aspects deviennent plus importants. Pour 23% d'entre elles, il s'agit principalement de raisons professionnelles (contre 8% pour les personnes dont la relation a commencé au cours des deux dernières années). Préserver son indépendance est une autre raison souvent invoquée (21% contre 12%). Quelle que soit la durée de la relation, la situation familiale de l'un ou des deux partenaires est la principale raison pour laquelle environ un dixième des personnes en couple ne vivent pas sous le même toit (graphique 5). Si l'on compte uniquement les personnes ayant des enfants d'une relation précédente, ou dont c'est le cas pour le ou la partenaire, la proportion est de près d'un cinquième (19%).

Raison principale pour des logements séparés, en 2023 G5

Personnes de 25 à 80 ans ne vivant pas avec leur partenaire



État des données: 31.07.2024 gr-f-01.07.02.07
 Source: OFS – Enquête sur les familles et les générations (EFG) © OFS 2024

Les raisons de vivre dans des logements séparés dépendent également de l'âge. Les personnes de 65 ans ou plus invoquent plus souvent vouloir maintenir leur indépendance que les plus jeunes. En revanche, dans le groupe des 45 à 64 ans, la situation familiale et les raisons professionnelles ont davantage d'importance.

La plupart des couples ayant des logements séparés vivent à proximité l'un de l'autre : environ la moitié d'entre eux mettent au maximum une demi-heure pour se rendre au domicile de l'autre (48%). Les grandes distances sont plus rares puisque seule une personne sur dix (11%) a besoin de trois heures au minimum pour se rendre chez son ou sa partenaire. Pour un tiers d'entre eux, le trajet prend plus de 10 heures (4% des personnes vivant séparément). La part des personnes dont le trajet dure trois heures ou plus est plus élevée lorsque la relation dure depuis plus de deux ans que lorsqu'elle a commencé au cours des deux dernières années (14% contre 7%).

4 Mariage ou union libre

Durée entre le début de la relation et le mariage

Combien de temps les couples attendent-ils avant de se marier ? Cinq ans après le début de la relation ou deux ans après la fondation du ménage commun, un peu plus de la moitié sont mariés. Ils sont 74% dix ans après le début de la relation, et 85% après vingt ans.

Plus la relation commence tôt dans la vie, plus la probabilité de se marier est grande. Ainsi, dix ans après le début de la relation, quatre cinquièmes des personnes dont la relation a commencé avant l'âge de 35 ans sont mariées. En revanche, ce n'est le cas que d'un bon quart de ceux qui ont rencontré leur partenaire à 55 ans ou plus tard.

La phase entre le début de la relation et le mariage est la plus courte chez les personnes qui avaient entre 25 et 34 ans au début de la relation. Mais cela n'est guère étonnant, puisque l'âge moyen au premier mariage se situe justement dans cette tranche d'âge : il est de 30,5 ans pour les femmes et de 32,4 ans pour les hommes (BEVNAT/STATPOP 2023).

De même, le fait qu'une personne ait ou non vécu avec un ou une partenaire avant sa relation actuelle est aussi d'importance, indépendamment de l'âge au début de la relation. En l'absence de relation antérieure avec un ménage commun, la moitié est mariée après un peu plus de quatre ans. Parmi les personnes ayant eu une ou plusieurs relations antérieures, ce n'est le cas qu'après sept ans.

Chez les personnes de 25 à 34 ans sans relation antérieure, 40% sont mariées avec leur partenaire contre 22% de celles ayant eu au moins une relation antérieure. Parmi les 65 à 80 ans, le rapport est de 96% contre 53%.

Alors qu'aucune différence n'a été constatée entre les générations pour le délai entre le début de la relation et le début de la vie en commun, il faut nettement plus de temps pour qu'un couple se marie parmi les jeunes générations. Parmi les personnes nées entre 1943 et 1964 dont la relation a débuté avant l'âge de 35 ans, la moitié s'est mariée après un peu moins de trois ans et la part de personnes mariées dix ans après le début de la relation est

élevée (93%). Pour les personnes nées entre 1980 et 1994, il faut un peu plus de six ans pour que la moitié d'entre elles soient mariées et la part des personnes mariées après dix ans de relation est de 70%. Dans les générations plus âgées, on observe par ailleurs qu'un peu plus de la moitié des personnes en couple se marient l'année où elles emménagent avec leur partenaire, contre seulement un cinquième pour les générations plus jeunes.

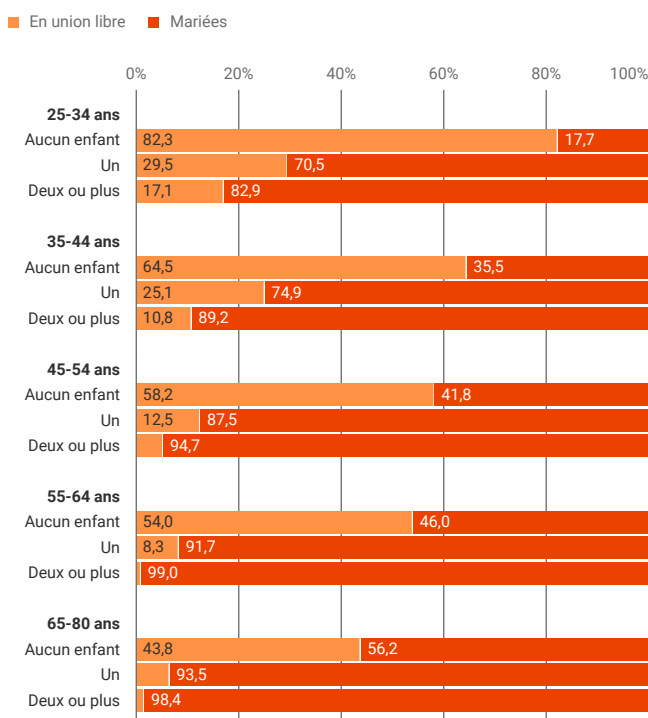
Couples non mariés et rôle des enfants

Quelle que soit la durée du partenariat, près d'un tiers (31%) des 25 à 80 ans étant en couple ne sont pas mariés. Avec 63%, la proportion de personnes qui ne sont pas mariées avec leur partenaire est la plus élevée chez les 25 à 34 ans. Cette part diminue ensuite rapidement avec l'âge : si elle est encore de 31% parmi les 35 à 44 ans, elle est la plus faible chez les 65 à 80 ans (17%).

Les enfants jouent eux aussi un rôle important en matière de mariage. Ainsi, chez les 35 à 44 ans, la part des non-mariés passe de 64% à 15% dès lors que le couple a au moins un enfant en commun, et de 58% à 7% chez les 45 à 54 ans. Le même schéma se dessine pour les autres groupes d'âge. Ces différences importantes s'expliquent en partie par le fait que les couples dont la relation vient tout juste de commencer sont nettement moins souvent mariés et n'ont en même temps généralement pas encore d'enfants communs. Mais même si l'on ne prend en compte que les personnes dont la relation a commencé il y a

Personnes en union libre ou mariées, selon le nombre d'enfants en commun, en 2023

G6



Les partenariats enregistrés sont classés dans la catégorie «mariées».

État des données: 31.07.2024

Source: OFS – Enquête sur les familles et les générations (EFG)

gr-f-01.07.02.08

© OFS 2024

plus de cinq ans, la part des non-mariés est nettement inférieure lorsque le couple a des enfants communs. Elle passe de 46% à 14% chez les 35 à 44 ans et de 46% à 7% chez les 45 à 54 ans.

Le nombre d'enfants communs influe également sur la fréquence des unions libres. Ainsi, 25% des 35 à 44 ans ayant un enfant ne sont pas mariés, alors qu'ils ne sont que 11% en union libre dès lors qu'ils ont deux enfants ou plus. Dans la tranche d'âge des 45 à 54 ans, la part des couples en union libre passe de 13% pour ceux ayant un enfant ensemble à 5% pour ceux en ayant deux ou plus (graphique 6).

5 Degré de satisfaction en lien avec la relation

La plupart des personnes sont très satisfaites de leur relation de couple: sur une échelle de 0 (pas du tout satisfaite) à 10 (tout à fait satisfaite), la moyenne est de 9,04. Près des trois quarts des 25 à 80 ans attribuent à leur relation une note de 9 ou 10 (74%). Les hommes sont un peu plus satisfaits que les femmes (76% contre 72%). Il n'y a pas de différence entre les couples de même sexe et les couples de sexe différent.

Les personnes vivant en ménage commun sont plus satisfaites de leur couple que celles qui ne partagent pas de logement. La part des personnes très satisfaites est la plus élevée lorsque les partenaires vivent dans le même ménage, mais qu'il n'y a pas d'enfants dans celui-ci (76%). La part des personnes très satisfaites baisse légèrement, à 74%, si le couple partage le même logement et vit avec au moins un enfant. Elle baisse à environ deux tiers (65%) chez les personnes qui ne vivent pas sous le même toit que leur partenaire dans un ménage sans enfant. La part est la plus faible chez les personnes qui ont au moins un enfant dans le ménage, mais ne vivent pas avec leur partenaire (58%, graphique 7)².

Enquête sur les familles et les générations 2023

Réalisée tous les cinq ans, l'enquête sur les familles et les générations (EFG) fait partie du programme de relevés du recensement fédéral de la population. L'EFG est une enquête par échantillonnage. Les personnes sont sélectionnées aléatoirement dans le registre d'échantillonnage de l'OFS. L'enquête porte sur la population résidante permanente vivant dans des ménages privés, âgée de 15 à 79 ans. Un total de 18 317 personnes ont participé à l'enquête de 2023. L'EFG 2023 est une enquête en mode mixte (par Internet et par téléphone).

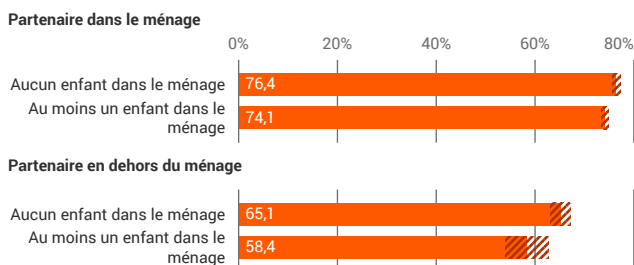
La durée de la relation ne joue pratiquement aucun rôle en ce qui concerne la satisfaction. Seules les personnes qui sont en couple avec la même personne depuis plus de vingt ans sont légèrement moins satisfaites.

Personnes qui sont très satisfaites avec leur relation, en 2023

G7

Personnes de 25 à 80 ans

▨ Intervalle de confiance (95%)



Très satisfait correspond aux valeurs 9 et 10 sur une échelle de 0 à 10.

État des données: 31.07.2024

Source: OFS – Enquête sur les familles et les générations (EFG)

gr-f-01.07.02.09

© OFS 2024

² Notons toutefois que les raisons influant sur le degré de satisfaction en lien avec la relation n'ont pas ici fait l'objet d'une étude exhaustive.

Éditeur: Office fédéral de la statistique (OFS)
Renseignements: info.dem@bfs.admin.ch
Rédaction: Gian-Andrea Monsch, BFS; Andrea Mosimann, BFS;
Fabienne Helfer, BFS
Série: Statistique de la Suisse
Domaine: 01 Population
Langue du texte original: allemand
Traduction: Services linguistiques de l'OFS
Mise en page: Publishing et diffusion PUB, OFS
Graphiques: Publishing et diffusion PUB, OFS
En ligne: www.statistique.ch
Imprimés: www.statistique.ch
Office fédéral de la statistique, CH-2010 Neuchâtel,
order@bfs.admin.ch, tél. +41 58 463 60 60
Impression réalisée en Suisse
Copyright: OFS, Neuchâtel 2024
La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales,
si la source est mentionnée.
Numéro OFS: 1604-2300

Les informations publiées ici contribuent à mesurer la réalisation des objectifs de développement durable (ODD).



Système d'indicateurs MONET 2030

www.statistique.ch → Développement durable
→ Système d'indicateurs MONET 2030